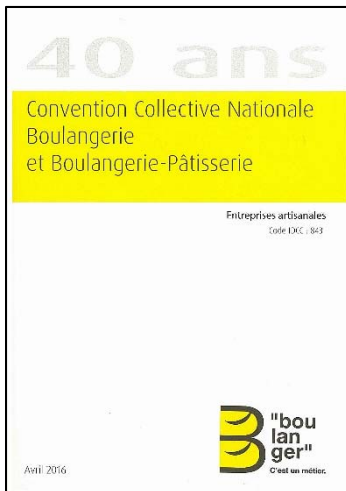




La Convention Collective Nationale fête ses 40 ans !

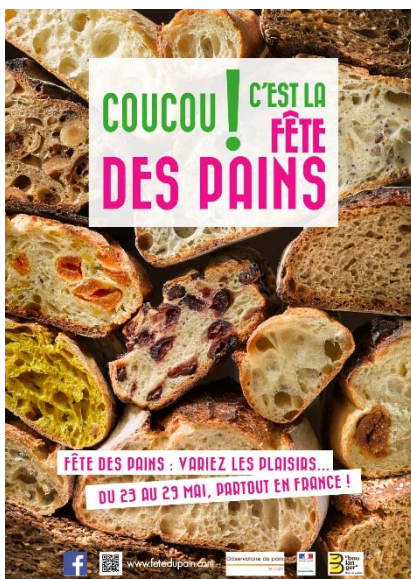
Il faut rappeler à cet égard que les dispositions de l'article R. 2262-1 du Code du Travail précisent que l'employeur doit tenir un exemplaire de la Convention Collective Nationale à la disposition du personnel dans chaque établissement.

Aussi, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre groupement professionnel départemental pour commander la nouvelle édition qui vient de paraître.

Ai-je le droit de prolonger la période d'essai en cas d'absence pour maladie ?

Oui, la période d'essai est prolongée en cas d'arrêt maladie. La date de fin de la période d'essai est alors repoussée de la durée exacte de l'absence pour maladie.

Cette réponse est justifiée par le fait que, durant un arrêt de travail, le salarié n'est pas en mesure de démontrer ses qualités professionnelles, le contrat de travail étant suspendu.



Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. www.mangerbouger.fr

Pour sa 21^{ème} édition, la **Fête du Pain** s'est déroulée dans toutes les régions de France, du 23 au 29 mai. Cette année, ce n'était pas seulement le pain qui était à l'honneur mais tous LES pains, sous le slogan « Fête des pains, variez les plaisirs ! ». Plus que jamais, la Fête du Pain était une formidable occasion d'apprécier la diversité et le savoir-faire de toute la filière blé-farine-pain.

De nombreuses personnes sont venues à votre rencontre pour découvrir votre métier et vos produits. De nombreux événements ont été recensés partout en France. Par exemple, à COUCOURON, en Ardèche, un fournil en accès libre a été installé au cœur du village. Des apprentis-boulangers issus d'un CFA y réalisaient des baguettes ardéchoises et d'autres spécialités locales. Le Car Foud'Ardèche était également présent afin de promouvoir les produits du département et valoriser la Filière et les métiers. Petits et grands ont participé à des ateliers à la découverte des goûts et des saveurs.

A PARIS, sur le Parvis de Notre-Dame, était installé le plus grand fournil éphémère du monde. Durant plus d'une semaine, les boulangers du Grand Paris et les boulangers Alsaciens, qui étaient les invités d'honneur, ont fabriqué devant le public divers pains et viennoiseries. Ce sont également déroulés la remise du Grand prix de la Baguette de Paris, le Concours de la Meilleure Baguette de Tradition Française, le Concours du Meilleur Croissant

de l'Ile-de-France au beurre Charentes-Poitou, etc. Enfin, cette année, une web radio était installée pour donner la parole aux acteurs de la Filière et partager la passion de leur métier.

L'année prochaine, la Fête du Pain se tiendra du 15 au 21 mai. Rendez-vous pour une nouvelle fête incontournable et unique !

La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France vient de lancer son nouveau site internet. Pour répondre au mieux aux besoins actuels des internautes, ce site permet désormais d'être consulté de manière optimum sur les ordinateurs, tablettes et smartphone. En plus de s'informer sur les opérations **Pièces Jaunes**, des espaces dédiés permettent aux internautes de consulter des actualités qui les concernent :

Nous soutenir : différents modes de dons, informations sur les legs et les donations. Consulter le rapport annuel.

Espace hôpitaux : télécharger les formulaires de demandes de subventions ou consulter les 13.100 projets financés par la Fondation depuis 1989.

Espace enseignants : devenir « classe solidaire » avec la mise à disposition d'un kit pédagogique pour s'informer tout en s'amusant.

Espace ambassadeurs : soutenir l'action des Pièces Jaunes en devenant un relais local entre la Fondation et la population de sa région.

Espaces partenaires : découvrir ceux qui soutiennent Pièces Jaunes depuis de nombreuses années et pourquoi pas le devenir ?

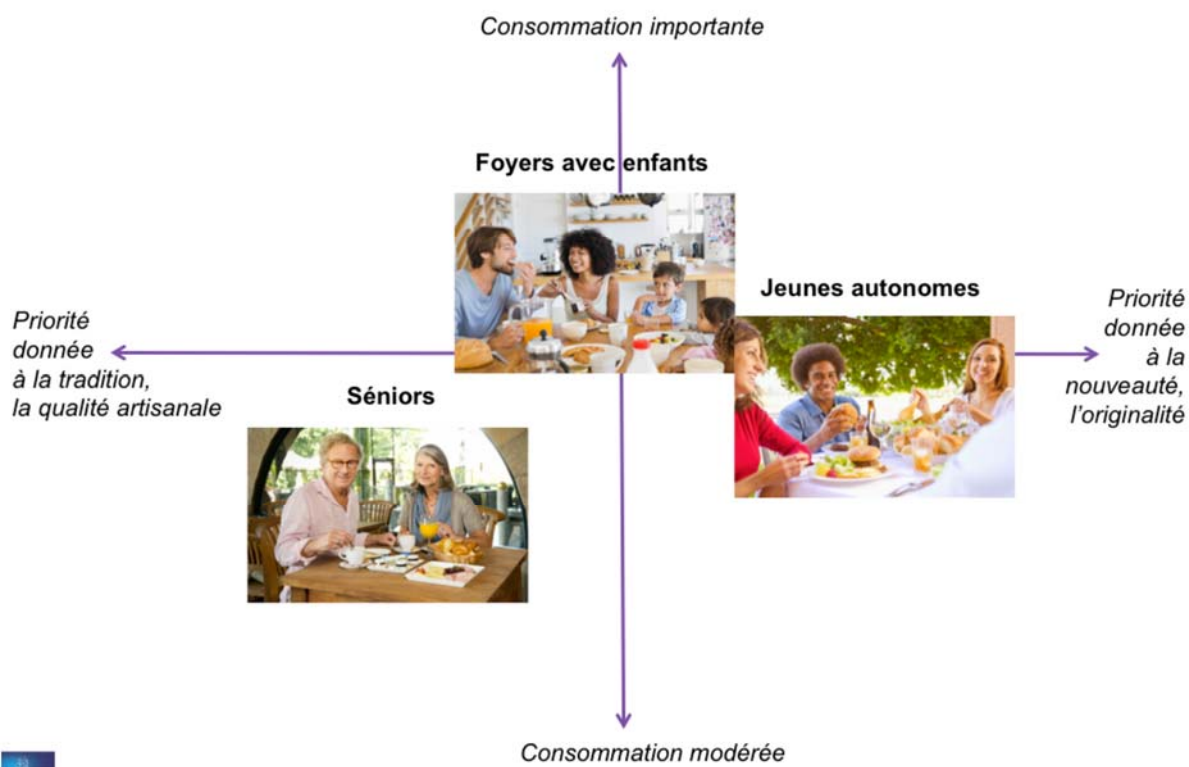
Espace presse : mise à disposition des communiqués et dossiers de presse.

Autres nouveautés accessibles depuis le site www.piecesjaunes.fr, le « **social wall** » qui regroupe en direct sur une même page les différents événements relayés sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter et YouTube).

Consultez le nouveau site : <http://www.piecesjaunes.fr/>

Le pain reste central à tous les âges (*)

L'histoire fusionnelle entre le pain et la France persiste et prospère. Simple, à l'image de l'individualisation de la société, elle a évolué. Ainsi le pain reste central à tous les âges. Mais, à chaque âge ses critères de choix et de consommation, son timing et son mode d'approvisionnement.



(*) Extrait de l'étude QUALIQUANTI « Les français et le pain » octobre/décembre 2015 ».
